RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Tableau de bord - Suivi de la phase d'admission Parcoursup 2025

Chiffres du 02/06/25

	Lycéens (scolarisés en France ou dans un établissement français à l'étranger)	Etudiants en demande de réorientation (scolarisés en France)	Candidats scolarisés à l'étranger (lycéens ou étudiants de nationalité française, d'un autre pays de l'Union européenne ou d'un pays hors de l'Union européenne)
Nombre de candidats	649 647	183 012	35 297
Candidats ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission	429 294	94 742	7 993
Candidats ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission			

Le tableau de bord Parcoursup est actualisé quotidiennement et automatiquement.

Il permet de suivre l'évolution de la situation des candidats suivants qui ont au moins confirmé un vœu sur Parcoursup. Il sera publié pour la période du 2 juin au 10 juillet 2025.

Les données sont détaillées selon trois groupes de candidats :
- les lycéens en terminale scolarisés en France ou préparant le baccalauréat français dans un lycée français à l'étranger ;
- les étudiants en réorientation ou en remise à niveau scolarisés en France ;
- les candidats (lycéens ou étudiants de nationalité française, d'un autre pays de l'Union européenne ou d'un pays hors de l'Union européenne) scolarisés à l'étranger en dehors des établissements préparant au baccalauréat français. Parmi ces 35 297 lycéens et étudiants scolarisés à l'étranger hors réseau AEFE, les candidats non-européens représentent près de 78 %, les candidats européens (hors nationalité française) 7 % et les lycéens et étudiants français près de 15 %.

Pour rappel : les candidats non-européens scolarisés à l'étranger (hors lycée français à l'étranger) font leurs demandes de licence via la procédure Campus France. Ils ne peuvent candidater via la procédure Parcoursup que pour un spectre de formations limité : les formations sélectives (classes prépas, STS, écoles...).

Ce tableau de bord ne fait pas état de la situation des candidats en « reprise d'études », qu'ils soient titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaire français ou étranger, dont l'accompagnement est, pour ceux qui résident en France, prévu en lien avec le Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles ainsi que les partenaires de la formation et de l'insertion professionnelles associés, via le module parcours+, pour leur proposer, le cas échéant, des formations et des services adaptés à leur profil et à leur projet.